

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN D'AULPS

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN D'AULPS, dûment convoqué s'est réuni, salle de la télécabine, sous la présidence de William CHALENÇON, Maire.

Date de convocation : 14 mars 2023

PRÉSENTS : Estelle COUDERT, Vincent FREMONT, André JORDAN, Rébecca VERMANT, Catherine CULLAZ, Sylviane COTTET DUMOULIN, Laurent MUDRY, Kévin DELALE, François MITHIEUX, Dominique HALLOT, Françoise JOCHUM, Sophie COTTET et Yves DELALE

ABSENTS EXCUSES : Catherine VULLIEZ (procuration à Sylviane COTTET DUMOULIN) ;

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : François MITHIEUX

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 janvier 2023 est approuvé par les élus.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation d'un projet de développement de la station par la SAEM du Roc d'Enfer
- Nomination de Dominique HALLOT au Conseil municipal suite à la démission de Marie-Laure GREVAT du poste d'adjointe et de conseillère municipale
- Election d'une nouvelle adjointe au Maire
- Mise à jour des membres des Commissions communales et Comités consultatifs
- Nomination d'un nouveau membre au Conseil d'administration du CCAS suite à la démission de Marie-Laure GREVAT
- Vote des comptes de gestion 2022 des budgets suivants : principal, eau et assainissement, remontées mécaniques, forestier et pompes funèbres.
- Vote des comptes administratifs 2022 des budgets suivants : principal, eau et assainissement, remontées mécaniques, forestier et pompes funèbres.
- Adoption des budgets primitifs 2023 suivants : principal, eau et assainissement, remontées mécaniques, forestier et pompes funèbres comprenant
 - la reprise des résultats de l'exercice 2022
 - la subvention au budget annexe des remontées mécaniques
- Vote des taux de fiscalité locale
- Lancement appel d'offre pour le financement en crédit-bail de la dameuse
- Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de Graydon au Hameau des Adrets - Phase 2 :
 - Résultat appel d'offre
 - Lancement des travaux
 - Financement des travaux
- Championnat du Monde de ski Junior 2024 :
 - Marché de maîtrise d'œuvre
 - Lancement des appels d'offres pour les travaux suivants : enneigements artificiels et profilage de pistes
- Renouvellement de l'adhésion annuelle avec l'ADIL – Agence départementale d'information sur le logement
- Renfort saisonnier aux Services techniques
- Personnel communal : avis favorable du CST pour l'emploi de Christelle TABERLET au secrétariat de la Mairie

- Bibliothèque : approbation du Plan de développement de la lecture publique 2022-2027 : renouvellement du partenariat avec Savoie Mont Blanc
- Compte rendu des commissions d'urbanisme des 6 février et 6 mars 2023
- Compte-rendu diverses réunions
- Questions diverses

PRESENTATION D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT A LA STATION PAR LA SAEM DU ROC D'ENFER

Le Maire présente Pascal BERGER, gérant de la SARL Indiana'ventures, invité à la séance pour montrer aux élus un parcours de tyrolienne à virage qu'il a déjà développé dans d'autres stations de montagne. Il passe une vidéo de démonstration.

Ce parcours est un système de rail, suspendu dans les arbres ou fixé sur un pylône. Dans le cas de suspension dans les arbres, le système, soumis à une expertise préalable, est conçu pour les préserver. La personne est tenue par un baudrier, ses mains tiennent un guidon et elle se laisse glisser le long du parcours. L'assise se compare à celle du parapente.

Une discussion s'ensuit avec les élus sur les aspects techniques (freinage, vitesse...) et le fonctionnement dans les stations qui ont installé ce type de parcours (maintenance, déroulement de l'activité...).

Pascal BERGER confirme que cette activité peut se dérouler toute l'année sauf en cas de givre et qu'elle est entièrement fabriquée en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Laurent MUDRY trouve que c'est une activité sympathique pour la Commune et Rébecca VERMANT pense que cette installation peut être subventionnée.

Estelle COUDERT revient sur la via-ferrata au Bas-Thex, puisqu'Indiana'ventures a un contrat de maintenance avec la Commune ; Elle demande si la via-ferrata peut être développée. Pascal BERGER répond qu'il y a des possibilités mais que l'accès reste difficile.

Le Maire propose aux élus d'interroger le Département et la Région pour savoir si ce type d'installation est subventionnable. Les élus valident, à l'unanimité, cette démarche.

NOMINATION DE DOMINIQUE HALLOT AU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A LA DEMISSION DE MARIE-LAURE GREVAT DU POSTE D'ADJOINTE ET DE CONSEILLERE MUNICIPALE

Le Maire rappelle aux élus la démission de Marie-Laure GREVAT de son poste d'adjointe au Maire et de conseillère municipale. Le Sous-Préfet a accepté cette démission le 8 mars dernier.

Le Maire souhaite donc la bienvenue à Dominique HALLOT, qui intègre le Conseil municipal en tant que conseiller municipal. Le Maire rappelle que Dominique HALLOT était déjà conseiller municipal lors de la précédente mandature.

Sophie COTTET demande les raisons de la démission de Marie-Laure GREVAT. Le Maire répond que sa lettre ne mentionne pas la raison de sa décision. Il confirme que le tableau du Conseil sera donc mis à jour.

ELECTION D'UNE NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE

Le Maire propose aux élus de procéder au remplacement de Mme Marie-Laure GREVAT par l'élection d'une nouvelle Adjointe et demande au préalable aux élus de délibérer sur le maintien du nombre d'adjoints et sur le rang qu'occupera cette nouvelle adjointe.

Les élus décident, à l'unanimité des votants, de maintenir le nombre d'adjoints à quatre, et que la nouvelle adjointe occupera dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élue dont le poste est devenu vacant.

Le Maire rappelle que Marie-Laure GREVAT doit être remplacée par une femme pour respecter la parité et que le vote se fait au scrutin secret et à la majorité absolue.

Mme Estelle COUDERT est désignée en qualité de secrétaire. Mmes Sylviane COTTET DUMOULIN et Françoise JOCHUM sont ensuite désignées en tant qu'assesseurs.

Le Maire procède à un appel à candidature. Mme Rébecca VERMANT se propose. Il est donc procédé au déroulement du vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Mme Rébecca VERMANT ayant obtenu 11 voix, elle est élue à la majorité absolue et proclamée 3^{ème} adjointe. Elle est immédiatement installée.

Le Maire demande aux élus de se positionner sur l'indemnité d'adjointe de Rébecca VERMANT.

Les élus décident, à l'unanimité des votants, d'attribuer à Mme Rébecca VERMANT, la même indemnité que pour les autres adjoints, soit 100% de l'indemnité maximale prévue par la réglementation.

COMMISSIONS COMMUNALES ET COMITES CONSULTATIFS – MISE A JOUR DES MEMBRES

Le Maire informe les élus des commissions et comités que Dominique HALLOT souhaite intégrer. Il indique que les Commissions communales et comités consultatifs sont disponibles sur le site internet de la Commune.

Les élus valident, à l'unanimité des votants, la mise à jour des membres des commissions communales et comités consultatifs.

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Maire rappelle que Marie-Laure GREVAT était membre du CCAS. Rébecca VERMANT se propose d'intégrer le Conseil d'administration CCAS.

Après discussion, les élus acceptent, à l'unanimité, la nomination de Rébecca VERMANT au poste d'administratrice du CCAS.

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2022 DES BUDGETS SUIVANTS : PRINCIPAL, EAU ET ASSAINISSEMENT, REMONTEES MECANIQUES, FORESTIER ET POMPES FUNEBRES

Le Maire rappelle que les comptes de gestion sont des documents élaborés par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) qui retracent l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes dans les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'année écoulée. Ces documents sont soumis à l'approbation du conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance avec les comptes administratifs présentés par le Maire.

Les élus votent les comptes de gestion 2022 des budgets principal, eau et assainissement, remontées mécaniques, forestier et pompes funèbres à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 DES BUDGETS SUIVANTS : PRINCIPAL, EAU ET ASSAINISSEMENT, REMONTEES MECANIQUES, FORESTIER ET POMPES FUNEBRES

Le Maire rappelle que les comptes administratifs sont des documents élaborés et présentés par le Maire au conseil municipal pour approbation. Ils reprennent également l'ensemble des recettes et des dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée.

Le Maire, ne pouvant pas prendre part au vote, quitte la séance et confie la Présidence à André JORDAN, doyen de l'assemblée. Le Conseil peut constater la stricte concordance avec les comptes de gestion de la DGFIP.

Les élus votent les comptes administratifs 2022 des budgets principal, eau et assainissement, remontées mécaniques, forestier et pompes funèbres à 13 voix pour et 1 voix contre (Sophie COTTET).

En vertu de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique sera jointe à ce procès-verbal.

ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 AVEC REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

Le Maire rappelle aux élus les éléments financiers suivants des budgets primitifs pour l'année 2023 :

BUDGET PRINCIPAL

Résultat exercice 2022 : excédent de 691 791.98 €

Budget de la section de fonctionnement : 2 774 188 €

Budget de la section d'investissement : 1 811 053.69 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Résultat exercice 2022 : excédent de 127 997.69 €

Budget de la section de fonctionnement : 960 464 €

Budget de la section d'investissement : 733 273.80 €

BUDGET REMONTEES MECANIQUES

Résultat exercice 2022 : excédent de 53 201.38 €

Budget de la section de fonctionnement : 811 490 €

Budget de la section d'investissement : 949 512 €

BUDGET FORESTIER

Résultat exercice 2022 : déficit de 4 826.58 €

Budget de la section de fonctionnement : 9 600 €

Budget de la section d'investissement : 6 180.01 €

BUDGET POMPES FUNEBRES

Résultat exercice 2022 : déficit de 25 765.26 €

Budget de la section de fonctionnement : 25 765.26 €

Budget de la section d'investissement : 17 184.16 €

Le Maire rappelle que ces budgets contiennent la subvention du budget principal vers le budget des remontées mécaniques de 700 000€ (200 000€ en section d'investissement et 500 000 € en section de fonctionnement).

Après discussion, le Maire invite les élus à voter.

Les budgets primitifs 2023 principal, eau et assainissement, remontées mécaniques, forestier et pompes funèbres sont votés à 14 voix pour et 1 voix contre (Sophie COTTET).

En vertu de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique sera jointe à ce procès-verbal.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE

Le Maire rappelle aux élus les taux de fiscalité locale en vigueur :

- la taxe foncière pour le bâti est de 24,53 %
- la taxe foncière pour le non bâti : 96,91 %
- la taxe d'habitation : 20%

Le Maire informe les élus que le taux de la taxe d'habitation est réintégré depuis cette année dans les taux que le Conseil doit voter, en raison de la taxe sur les résidences secondaires et de l'évolution réglementaire sur les majorations possibles sur cette même taxe.

Le Maire ajoute que les valeurs locatives vont être augmentées de 7% à l'échelon nationale, ce qui va entraîner une augmentation des taxes pour les propriétaires et donc une augmentation des recettes pour la Commune.

Après discussion, les élus votent à l'unanimité le maintien des taux actuels.

LANCEMENT APPEL D'OFFRE POUR LE FINANCEMENT EN CREDIT-BAIL DE LA DAMEUSE

Le Maire rappelle la délibération D2022_12_03 du 5 décembre 2022 qui a retenu l'offre de l'entreprise Kassbohrer pour l'acquisition d'une dameuse de démonstration, Pistenbully 600 Polar W avec treuil pour un montant HT de 435 000€.

Il propose aux élus de lancer un appel d'offre pour le financement de cet engin de damage par crédit-bail sur une durée de 10 ans sur le budget des remontées mécaniques.

Après discussion, les élus, à l'unanimité, décident de lancer un appel d'offre pour le financement par crédit-bail de la dameuse décrite ci-dessus.

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE DE GRAYDON AU HAMEAU DES ADRETS – PHASE 2

Le Maire rappelle que les travaux d'adduction et de protection du captage du Bois du Nant, composés de 4 phases, ont été votés par le Conseil lors de la séance du 9 novembre 2020.

La phase 1 – création d'un réservoir, du réseau d'eau potable, raccordements des chalets, défense incendie de Graydon, sera terminée cet été.

Le 3 octobre 2022, le budget prévisionnel de la phase 2 prévoyant le renouvellement du réseau d'eau potable de Graydon au hameau des Adrets et le raccordement des 27 chalets des Adrets a été voté et les appels d'offre ont été lancés.

Le Maire passe la parole à Vincent FREMONT qui présente les résultats de cet appel d'offre. 4 entreprises ont remis des plis : Perrier 74, Terralpes, Sassi, Bel et Morand et Dazza. Les offres ont été étudiées par le maître d'œuvre, Profil Etudes, et l'analyse retient en 1^{ère} place l'entreprise Sassi.

Vincent FREMONT ajoute que cette phase renforcera la défense incendie du hameau.

Le Maire tient à faire un tour de table pour savoir si les élus souhaitent engager ces travaux pour un montant HT de 307 503.50€. Les élus votent à l'unanimité le lancement de la phase 2 dans le prolongement de la phase 1. Ils discuteront ultérieurement des phases 3 et 4.

Le Maire informe les élus que le financement de cette phase sera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE SKI JUNIOR 2024 – MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE ET LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES

Le Maire propose aux élus que la Commune soit accompagnée par le Cabinet CIME, maître d'œuvre, pour la réalisation des aménagements nécessaires à la tenue des championnats du Monde de ski junior sur le domaine skiable du Roc d'Enfer en 2024.

Il ajoute que le Département n'a pas encore répondu à notre demande de subvention, mais qu'une réunion en visio est programmée dans la semaine.

Il propose de lancer les appels d'offre afin de connaître le montant des travaux.

Catherine CULLAZ ajoute que les autres Communes qui accueillent ce championnat sont dans la même situation.

Le Maire propose de revenir vers les élus avec le résultat des appels d'offres.

Après discussion, les élus valident à l'unanimité le lancement des appels d'offres en vue de la réalisation du Championnat du monde de ski junior.

Le Maire ajoute que le secteur des Follys est le point faible de la station au niveau de l'enneigement. Sans neige aux Follys, le tour du Roc d'Enfer est fermé. Il propose de missionner le Cabinet CIME pour étudier la faisabilité et le coût de la mise en place de canons à neige sur le secteur des Follys.

Laurent MUDRY ajoute que l'enneigement artificiel permettrait d'installer une défense incendie pour les chalets des Follys.

Après discussion, les élus valident à l'unanimité le lancement d'un appel d'offre pour l'enneigement artificiel sur le secteur des Follys et une demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le Maire reviendra vers le Conseil avec les résultats des appels d'offre.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION ANNUELLE AVEC L'ADIL – AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Le Maire rappelle aux élus que l'Agence Départementale d'Information Logement est en charge d'enregistrer les demandes de logements sociaux, via un site internet, pour le compte de la Commune.

En échange, la Commune verse une cotisation à l'association dont le montant est calculé sur la base de 8 centimes d'euros par habitants, avec un montant minimum de 200€.

Après discussion, les élus valident à 14 voix pour et 1 abstention (Dominique HALLOT) le renouvellement de l'adhésion avec l'ADIL 74 pour l'année 2023.

RENFORT SAISONNIER AUX SERVICES TECHNIQUES

Le Maire propose aux élus de renforcer l'équipe des Services techniques pour la période estivale.

Vincent FREMONT ajoute que Quentin RONDOT, apprenti aux ST, terminera son contrat le 30 juin prochain, soit 2 mois plus tôt que prévu.

André JORDAN confirme que les Services techniques ont besoin de renfort.

Après discussion, les élus proposent de contacter les MFR, notamment celle de Bonne, pour un éventuel nouveau contrat d'apprentissage à la rentrée de septembre. Yves DELALE ajoute que l'APEI de Thonon Chablais peut proposer des prestations.

Puis les élus votent à l'unanimité le recrutement d'un agent technique à temps plein, du 1^{er} mai au 31 octobre 2023.

PERSONNEL COMMUNAL : AVIS FAVORABLE DU CST POUR L'EMPLOI DE CHRISTELLE TABERLET AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le Maire rappelle la décision des élus lors de la séance du 14 novembre 2022 d'intégrer Christelle TABERLET au secrétariat de la Mairie sur des missions comptables à raison de 2 après-midi par semaine.

Le Maire informe les élus de l'avis favorable du Comité Social territorial du CDG74.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : APPROBATION DU PLAN DE LECTURE PUBLIQUE 2022/2027 – RENOUELEMENT DU PARTENARIAT AVEC SAVOIE MONT BLANC.

Le Maire informe les élus que le Conseil d'administration du Conseil Savoie Mont Blanc (CSMB) a adopté un nouveau plan de développement de la lecture publique pour la période allant de 2022 à 2027,

Le Maire propose aux élus de poursuivre le partenariat entre la bibliothèque municipale et le Conseil Savoie Mont Blanc qui permet notamment de bénéficier de services offerts par le CSMB.

Après discussion, les élus, à l'unanimité, acceptent la convention de partenariat avec le Conseil Savoie Mont Blanc pour la période allant de 2022 à 2027.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS D'URBANISME

La commission s'est réunie les 6 février et 6 mars 2023.

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO	DP07423823B0001	AD 478	UC/A	rouge 59X
RECU LE	30/01/2023			
NOM	BEURIOT Didier			
LIEU	171 route du Collège			
OBJET	Panneaux photovoltaïques			
NUMERO	DP07423823B0002	A 2292	UH	bleue 89B
RECU LE	30/01/2023			
NOM	DOULCIER Gabrielle			
LIEU	26 impasse des Fours			
OBJET	Modif. façades			
NUMERO	DP07423823B0003	AD 213	UA2	bleue 64A
RECU LE	31/01/2023			
NOM	SAGE Mathieu			
LIEU	1821 route des Grandes Alpes			
OBJET	Création d'ouvertures			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO	DP07423823B0004	G 529	UC	bleue 54B
RECU LE	02/02/2023			rouge 14X
NOM	COX Christopher			
LIEU	3032 route de la Moussière			
OBJET	Agrandissement balcon terrasse			
NUMERO	DP07423823B0005	AI 233-259	UC/A	bleues
RECU LE	02/02/2023			52A et 61A
NOM	ARMSTRONG Charles			
LIEU	43 route de la Borne			
OBJET	Modif. façades			
NUMERO	DP07423823B0006	B 851	N/UH	bleue 38A
RECU LE	06/02/2023	852-853		rouge 40Y
NOM	FEIG Eric			
LIEU	447 route du Bas Thex			
OBJET	Piscine			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO	DP07423823B0007	AD 71	UA2/N	bleue 64A
RECU LE	07/02/2023			rouge 45Y
NOM	JEX Michael			
LIEU	16 route des écoles			
OBJET	Agrandissement porte-fenêtre			
NUMERO	DP07423823B0008	AI 473	UH	bleue 52A
RECU LE	14/02/2023			
NOM	DUBOIS Raphaël			
LIEU	554 route de la Moussière			
OBJET	Création d'ouvertures - modif, façades			
NUMERO	DP07423823B0009	E 178	UH	bleue 139B
RECU LE	22/02/2023			
NOM	SARASIN Jacques			
LIEU	16 chemin de Nantaux			
OBJET	Modif. façades			
NUMERO	DP07423823B0010	A 2754	UH/N	bleue 89B
RECU LE	27/02/2023			rouge 78G
NOM	COCQ Ludovic			
LIEU	1781 route de la Villaz			
OBJET	Extension chalet			

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO	DP07423823B0011	G 207	UB2	bleue 52A
RECU LE	27/02/2023			
NOM	MORVAN Patrick			
LIEU	29 impasse des Myrtilliers			
OBJET	Extension chalet			
NUMERO	DP07423823B0012	G 1115	UT	bleue 52A
RECU LE	28/02/2023			
NOM	BROWN Philipp			
LIEU	290 chemin des Cîmes			
OBJET	Garage enterré			

IDENTIFICATION		SECTION NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM LIEU OBJET	PC07423823B0001 17/01/2023 JACQUES SERMET Georges 80 impasse de la Grangia Reconstruction après incendie	AB 484	UC	bleue 64A
NUMERO RECU LE NOM LIEU OBJET	PC07423823B0002 17/01/2023 JACOBS Laura Route du Bas Thex Construction maison	B 2338-2340 900-931 932-933 934	UH	bleues 43G-38A-42H
NUMERO RECU LE NOM LIEU OBJET	PC07423823B0003 24/01/2023 SCI WISTERIA 182 impasse de la Grotte Extension maison et grenier	C 1711-1715 2818-2826 1712	UH/N	bleue158N rouge 95Y

IDENTIFICATION		SECTION NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM LIEU OBJET	PC07423823B0004 15/02/2023 MERLIN Sabrina 216 chemin des Outteaux Aménagement grange en habitation, abri voitures, démolition auvent		UH/A	bleue 79A
NUMERO RECU LE NOM LIEU OBJET	PC07423823B0005 23/02/2023 EL AMRANI Adil Abbaye Nord Immeuble de 6 logements	AB 554- 555-557	UC/N	rouge 45Y blanche

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0003 09/01/23 Me NAZ Cu de simple information Les Miaux	H 901	N	non étudié
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0004 09/01/23 Me NAZ Cu de simple information Les Miaux	H 249	N	non étudié
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0005 09/01/2023 Me NAZ Cu de simple information Les Miaux	H 242	N	non étudié
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0006 09/01/2023 Me NAZ Cu de simple information Les Miaux	H 247	N	non étudié
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0007 09/01/2023 Me NAZ Cu de simple information Les Miaux	H 994	N	non étudié

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0008 09/01/23 Me NAZ Cu de simple information Les Miaux	H 903-904	N	non étudié
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0009 09/01/23 Me NAZ Cu de simple information Les Miaux	H 1006	N	non étudié
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0010 09/01/23 Me NAZ Cu de simple information Les Miaux	H 1003	N	non étudié
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0011 09/01/23 Me NAZ Cu de simple information Les Miaux	H 237	N	non étudié
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0012 09/01/23 Me NAZ Cu de simple information Les Miaux	H 239	N	non étudié

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0013 09/01/23 NOVALPS Cu de simple information La Croix	D 1048-1090 1138-1088 1136-1103	N	non étudié
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0014 11/01/23 NOVALPS Cu de simple information Plan du Milieu	AE 354	UH	bleue 66B
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0015 18/01/2023 NOVALPS Cu de simple information 77 chemin des Cîmes	G 1101-1104	UT	Bleues 52A et 54B
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0016 18/01/2023 CBMK Notaires Cu de simple information 110 route de la télécabine	G 876-1058 1060-1062 1064-1066 1068-1071	UT	bleue 52A
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0017 19/01/2023 Me DEGERINE GRILLAT Cu de simple information 2893 route de la Moussière	G 939	UT	bleue 52A

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0018 19/01/23 Me Chevillon Cu de simple information 110 route de la télécabine	G 876-1058 1060-1062 1064-1066 1068-1071	UT	bleue 52A
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0019 23/01/23 IFS Cu de simple information Route de la Villaz	A 2280	UH	bleue 89B
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0020 25/01/2023 Me CODRON Cu de simple information Doronta	F 361	N	non étudié
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0021 27/01/2023 NOVALPS Cu de simple information Les Granges	B 1780-1880 1901-1928 1932	N-A	bleues 112A et 111F rouge 113Y
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0022 30/01/2023 NOVALPS Cu de simple information Plan Péage Ouest	AE 210	UB2-N	bleue 76L rouge 116Y

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0023 31/01/23 Me RIMONDI Cu de simple information 1357 route d'Essert la Pierre	E 2337-2344 2357-2359 2339-2340 2346-2347 2353-2356 2345-2350 2358 2349-2352	UC-A	blanche
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0024 03/02/23 NOVALPS Cu de simple information Route de la Villaz	AB 100	UH	bleue 64A
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0025 06/02/2023 NOVALPS Cu de simple information 34 allée du Plan d'Avoz	AD 128	UA2	bleue 64A

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0031 03/03/23 Me LARDENOIS Cu de simple information 2343 route de la Moussière	G 486-487 511	UB2	bleue 52A

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLUi	ZONE PPR
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0026 14/02/23 Me Yannick GARNIER Cu de simple information 3015 route de la Moussière	G 944	UT	bleue 54B
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0027 15/02/23 NOVALPS Cu de simple information Les Enversins	AB 450 B 1067-1429 1430-1431 1449-1450 1451 C 1416-1143	A/N	blanche bleues 64A/99C rouges 155X/94X non étudiée
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0028 17/02/2023 NOVALPS Cu de simple information 33 impasse des Myrtilliers	G 208-209	UB2	bleue 52A
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0029 23/02/2023 NOVALPS Cu de simple information 77 chemin des Cîmes	G 1101-1104	UT	bleues 52A et 54B
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423823B0030 03/03/2023 NOVALPS Cu de simple information Les Outteaux	A 2988	UH	bleue 79A

Estelle COUDERT présente les DIA, déclaration d'intention d'aliéner, en cours. Aucune décision de préemption n'est prise par les élus.

Les dossiers suivants ont été signés :

DOSSIER	DEMANDEUR	LIEU DIT	OBJET	DECISION + DATE
CU22B150	ALPES LOCATION	Saint Jean	2 lots à bâtir	ACCORD 09/02/2023
DP22B34	JEX Michaël	16 route des écoles	Agrandissement porte fenêtre	Opposition tacite 10/01/2023
DP22B43	ETHELL David	761 route de la Valettaz	Rénovation bâtiment- parking couvert	REFUS 03/02/2023
DP22B49	LEWIS Lisa	261 route du Solfélery	Porte, fenêtre	ACCORD 28/02/2023
DP22B51	JAGLARSKI Julie	1797 route des Grandes Alpes	Réfection toiture	ACCORD 26/01/2023
DP23B01	BEURIOT Didier	171 route du Collège	Panneaux photovoltaïques	ACCORD 14/02/2023
DP23B08	DUBOIS Raphaël	554 route de la Moussière	Ouvertures – Modif. façades	REFUS 10/03/2023
PC22B28	VERMANT Rebecca	468 route de la Moussière	Transfo habitaion en 4 logements	REFUS 17/02/2023
AT22B04	HAUTE SAVOIE HABITAT	32 impasse Alexis Léaud	Modif. ERP EHPAD	ACCORD 27/01/2023
Transfert PC22B12	SAS Clos Florine Patrimoine	3252 route de la Moussière	Transfert PC SAS MCIA	ACCORD 14/02/2023

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS

Mercredi 1^{er} mars : Réunion avec la SEA – Société Economie Alpestre

Le Maire et André JORDAN ont fait le point avec Rémy VERICEL sur les dossiers votés en 2020 et non encore réalisés, cela concerne des débroussaillages à Brion, aux Adrets et aux Clos aux Moines. Il a été convenu que les devis soient réactualisés auprès des entreprises avant le lancement des travaux.

Le Maire ajoute que l'entreprise Foresbois va intervenir dans les prochaines semaines à Damoz des Prés dans le cadre de la reconquête pastorale de l'alpage. L'intervention va concerner la partie haute. La SEA est en charge de monter un dossier sur la partie basse de l'alpage à reconquérir.

Lundi 6 mars : réunion avec l'ONF

Le Maire et André JORDAN ont rencontré Martin DUFURNET et sa responsable de l'ONF pour faire un point sur les coupes de bois sur la Commune. Il n'y a pas de nouvelles coupes de bois à venir, seule la parcelle 8 reste en invendue à ce jour.

Mercredi 8 mars : réunion CCHC et M. le Sous-Préfet – PLUi-h

Le Maire confirme l'entretien entre les Maires de la Communauté de Communes et M. le Sous-Préfet au sujet du recours gracieux de l'Etat sur le PLUi-H. Le vote se déroulera au Conseil communautaire du 28 avril prochain.

QUESTIONS DIVERSES

Eclairage public

Yves DELALE informe les élus de la rencontre avec le SYANE concernant l'éclairage public. Le SYANE propose de réaliser un diagnostic technique et énergétique de nos installations. Ce projet est financé à 30% par la SYANE et permet d'élaborer un échancier des travaux. Yves DELALE apportent des précisions techniques : l'éclairage LED pourrait être fait lorsque l'assainissement collectif existe, des lampadaires peuvent être équipés de led, certains lampadaires n'ont pas un éclairage optimum, des coffrets électriques sont à mettre aux normes...

Ce diagnostic coûte 14 000 euros dont 8 000 euros sont à la charge de la Commune.

Le Maire demande à Yves DELALE si un autre devis pour un diagnostic peut être demandé.

Code de la route

Estelle COUDERT revient sur les sessions d'examen du code de la route dans la salle communale, située au 2 allée du Plan d'Avoz. Tout se déroule bien, le lieu est facile d'accès et les examens se déroulent dans de bonnes conditions. L'examineur déplore 10% d'absents et prépare actuellement le planning pour cet été.

Préemption SAFER – parcelle E725 – Essert la Pierre

Sophie COTTET interroge le Maire sur la préemption par la SAFER de cette parcelle. Le Maire répond que la SAFER n'a pas repris contact avec la Commune.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Jeudi 27 avril à 20h dans la salle de réunion du bâtiment de la télécabine.

Le Maire,
William CHALENÇON

Le Secrétaire de séance,
François MITHIEUX

